



14ème législature

Question N° : 100144	De Mme Bérengère Poletti (Les Républicains - Ardennes)	Question écrite
Ministère interrogé > Affaires sociales et santé		Ministère attributaire > Solidarités et santé
Rubrique > établissements de santé	Tête d'analyse > centres hospitaliers	Analyse > fonctionnement. conditions de travail.
Question publiée au JO le : 25/10/2016 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Bérengère Poletti alerte Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur le manque de personnel hospitalier en France, entraînant la souffrance quotidienne de ces professionnels de santé. Le suicide d'au moins cinq infirmiers au cours de l'été 2016 révèle une réalité dramatique : aujourd'hui, le mal-être des soignants s'amplifie à l'hôpital, et on leur demande de faire toujours plus avec toujours moins, au péril de leur propre santé. Les récentes réformes du système de santé ont contribué à cette situation : elles ont entraîné une plus grande rotation des patients, des objectifs plus poussés en matière de qualité des soins, qui s'accordent difficilement avec les plans d'économies drastiques imposés au secteur. Depuis 2 ans, jusqu'en 2017, les hôpitaux sont sommés d'économiser 3 milliards d'euros : l'équivalent de 22 000 postes. On le sait, puisque la masse salariale représente plus de 70 % du budget des hôpitaux, elle est devenue la principale variable d'ajustement. Cela se traduit très souvent par le non-renouvellement des départs, la précarisation des statuts, ou encore une polyvalence accrue demandée aux soignants amenés à changer de service. Dès 2014, le Centre d'études de l'emploi soulignait d'ailleurs le « sentiment de dégradation » des conditions de travail des soignants. Les problèmes de planning - avec des absences non remplacées ou des personnels rappelés sur leur temps de repos - de fatigue, d'épuisement sont le quotidien aujourd'hui à l'hôpital. S'ajoute aux difficultés grandissantes des soignants la violence qu'ils subissent quotidiennement. Dans son rapport annuel sur les violences en milieu hospitalier déclarées en 2014, l'Observatoire national des violences en santé (ONVS) pointait en effet du doigt une augmentation des violences graves à l'encontre du personnel hospitalier : en 2014, 18 143 personnes ont été victimes d'atteintes aux personnes et aux biens, ce qui représente 50 agressions quotidiennes et une victime toutes les 30 minutes. Le personnel est majoritairement touché par les violences : il représente 85 % des victimes d'atteintes aux personnes, parmi lesquels 46 % d'infirmières et 9 % de médecins. Aussi, elle souhaite connaître son analyse sur le sujet, et les propositions du Gouvernement afin de lutter contre la dégradation des conditions de travail du personnel hospitalier et redonner de la sérénité au travail à ces professionnels.